Pierre-Dominique Vander Linden, tisserand, et Adelaïde-Joseph Vander Schueren, dévideuse. — Augustin-Jules Boulnois, trieur de laines, et Justine-Fidéline Delbart, journalière. — Charles-François Delescluse, chaudronnier, et Catherine-Joseph Lallemand, journalière. — Louis Desmarest, fileur, et Hortense-Joseph Dubart, journalière. — Alfred Fauqueux, tisserand, et Marguerite-Henriette Houbert, couturière. —François Buysse, cabaretier, et Emma-Caroline Vander Schueren, ménagère. — Jacques-François Hochmont, tisserand, et Olive-Célina Carpentier, rattacheuse. — Jean-François-Joseph Hespel, mouleur en fonte, et Fidéline Mébosse, couturière en robes. — Auguste Chevalier, cordonnier, et Hortense Knudde, femme de chambre. — Justin Maeschalk, menuisier, et Natalie Van Caemelbeke, journalière. — Agie Dupriez, marchand de déchets, et Rosalie Rys, journalière.

DÉCÈS.

Du 15 novembre. — Jules-Henri Delmotte, 19 ans, lamier, célibataire, au Calvaire. — Marie-Catherine Pecqueur, 53 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Renaux, rue de la Paix. — Marie-Louise-Joseph Masurel, 61 ans, ménagère, veuve de Philippe-Jacques Doucet, à l'Hôpital. — Joseph Bourry, 49 ans, tisserand, époux d'Estéphanie Croisé, à l'Hôpital.

Du 16. — Augustine-Elisa Biastre, 45 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph Deladerière, rue d'Inkermann.—Joséphine Noelle Rotru, 69 ans, ménagère, épouse Charles-Louis Masquelet, rue du Galon-d'Eau.

Du 17. — Martial-Joseph Villette, 62 ans, fileur, veuf de Silvie-Louise-Joseph Rommelaert, à l'Hôpital.

Du 18. — Alphonse Deplanque, 48 ans, journalier, célibataire, à l'Hôpital.

Du 19. — Marie-Catherine Happe, 42 ans, ménagère, épouse de Zéphir Chevalier, au Triez St-Joseph. — Charlotte-Joseph Froidière, 56 ans, journalière, célibataire, au chemin de l'Hommelet. — Marie-Christine Dervaux, 70 ans, ménagère, veuve de Louis-François Debœuf, hameau de Barbieux.

Du 20. — Mélanie Berthe, 15 ans, bobineuse, célibataire, au Tilleul.—Amand-Joseph Duquesnoy, 64 ans, sans profession, époux de Marie-Sabine Wattier, rue St-Antoine.— Frédéric-Ferdinand-Joseph Lambrecq, 37 ans, tisserand, époux de Marie Loof.

Du 21.— Paul-Joseph Delreux; 37 ans, tisserand, époux de Sophie-Amélie Segard, route de Wattrelos. — Julietle-Hortense-Victoire Delescluse, 31 ans, ménagère, épouse de Jean-Bapt.-François Bouton, à l'Hôpital.

Il est décédé 7 garçons et 6 filles au-dessous de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 20 novembre.

En confirmation de ce que disait le *Morning-Post*, l'*Observer*, de Londres, assure que le conseil des ministres s'est occupé de la question d'une réduction des dépenses. Les études faites *ad hoc* constatent la possibilité d'une réduction notable dans l'effectif de l'armée et de la marine. Le retour des troupes, qui serait la conséquence de la réduction de l'armée européenne des Indes, permettrait la cessation ou tout au moins une diminution du recrutement..

La télégraphe privée transmet de Berlin la nouvelle que dans le dernier conseil des ministres il a été décidé que la réunion des Chambres n'aurait lieu qu'au commencement de janvier prochain.

La note du *Moniteur* qui annonce l'étude prochaine de la question de dotation des travaux publics dans les départements et les communes a produit, écrit-on, une très bonne impression en province.

On mande d'Alger, à la date du 6 novembre, qu'un certain nombre de tribus ont demandé à faire leur soumission.

Le roi de Bavière est depuis quelque jours à Rome. La présence de S. M. donne lieu à diverses suppositions entre autres celle de l'organisation d'un corps militaire bavarois composé de cinq mille hommes et qui, à la première demande du Saint-Siége seraient envoyés dans les Etats-Pontificaux.

M. Ferdinand Flocon ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, interné depuis plusieurs années dans le canton de Zurich ayant demandé au conseil fédéral l'autorisation de changer de résidence, il lui a été répondu qu'il pouvait fixer son séjour sur n'importe quel point du territoire helvétique pourvu que ce ne soit ni sur la frontière française, ni sur la frontière italienne.

Mgr de Jerphanion archevêque d'Albi vient de mourir à l'âge de 68 ans.

Il y a eu aujourd'hui réunion des ministres chez M. Rouher pour l'examen du projet d'extension des attributions des conseils généraux et des municipalités.

Le *Moniteur* publiera incessamment le rapport annuel du ministre des finances à l'Empereur sur la situation budgetaire.

On écrit de Turin que le traité du 15 septembre adopté par la Chambre des députés sera présenté au Sénat, mercredi ou jeudi. La discussion sera sommaire et la sanction est certaine.

Mgr Sibour, évêque de Tripoli, vient de mourir à Antibes. Ses obsèques auront lieu à Aix.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

FAITS DIVERS.

— Aux termes d'une ancienne loi en vigueur en Prusse, le garde-forestier a le droit de tirer sur la personne qui aurait commis un délit forestier.

Il n'y a pas longtemps, une pauvre femme enceinte, qui avait ramassé du bois, a été tuée aux environs de Berlin, au moment où elle cherchait à se soustraire par la fuite aux conséquences du délit.

Dans les provinces rhénanes, un douanier a fait feu sur un homme qui faisait de la contrebande. Cet homme a succombé à ses blessures.

On s'étonne que la Prusse, qui ambitionne de marcher à la tête des États allemands, ait conservé dans sa législation des dispositions aussi terribles et aussi contraires aux véritables principes des lois pénales, à savoir que la peine doit toujours être proportionnée au délit.

— Un monsieur d'une mise très convenable et d'un extérieur distingué se présenta avant-hier matin chez Me X..., notaire, et lui demanda un entretien particulier : — Monsieur, lui dit-il, quand ils furent seuls, je suis un descendant de la famille de S..., que vous devez connaître au moins de nom.

Le nom qu'il mettait en avant est en effet bien connu, et le notaire s'inclina.

— Le château de mes ancêtres, continua le visiteur, qui s'exprimait avec autant de sang-froid que d'élégance de langage, a été vendu pendant la première Révolution. J'ignore le nom de son propriétaire actuel ; mais un hasard providentiel a mis entre mes mains un titre authentique qui me révèle, relativement à ce domaine, une particularité de la plus haute importance. Il résulte en effet de cet acte qu'avant de quitter la France, au temps des discordes civiles, mes grands parents, qui n'avaient pas perdu tout espoir de retour, avaient enseveli dans un endroit du parc, que des signes certains permettent de retrouver, des bijoux, de l'argenterie et d'autres objets précieux dont la totalité forme une valeur considérable.

A ces mots, le notaire ne put retenir un geste d'incrédulité :

— Monsieur, interrompit-il, on trouve beaucoup de trésors dans les romans et dans les pièces de théâtres ; mais dans la vie réelle, c'est rare, excessivement rare.

— Que cela soit rare ou non, cela est, reprit le noble personnage. Je vous ai dit que je possédais un acte authentique ; je vous le remettrai. Je puis vous donner dès à présent la désignation exacte des objets enfouis. Il y a, par exemple, une tabatière enrichie de diamants, que mon aïeul a reçue d'une main royale ; une parure en turquoises d'une grosseur extraordinaire que ma grand'mère portait au mariage de Louis XVI ; un énorme diamant, appelé « le Dauphin, » qui est depuis des siècles dans la famille ; la crosse, enrichie de pierreries, de mon grand-oncle l'archevêque.

Me X... ne savait que penser. Il interrompit l'énumération, qui menaçait de se prolonger, pour dire au visiteur :

— J'admets, monsieur, l'existence du trésor que vous paraissez si bien connaître ; je voudrais savoir maintenant en quoi vous avez besoin de mon ministère à ce sujet ?

— Je venais vous demander si je puis exhumer ces richesses, qui m'appartiennent incontestablement et rentrer en leur possession.

— Hum ! cela me paraît bien difficile. Il y aura des oppositions ; le propriétaire refusera de laisser faire les fouilles ; il faudra plaider.

— Cependant je ne voudrais pas abandonner une affaire si importante, et dont je suis si sûr. Un de mes amis, qui est *medium* et qui a de continuelles relations avec les esprits, a reçu d'eux, relativement à ce trésor, des communications très curieuses que je vais vous faire connaître.

Le notaire eut un frisson. Il s'aperçut seulement alors que depuis une heure il s'entretenait avec un insensé.

— Monsieur, lui dit-il en se levant, des affaires très pressées m'empêchent de vous entendre plus longtemps aujourd'hui. Une autre fois...

— Ah ! vous ne voulez pas m'entendre ! s'écria le fou dont les yeux étincelèrent ; eh bien ! rendez-moi mon titre !

— Quel titre ? Vous ne m'avez rien donné.

— Mon titre ! mon titre ! misérable !

Et, se jetant sur Me X..., le fou lui serra le cou avec une telle force que le visage du notaire s'empourpra et que ses yeux s'injectèrent. Il eût été infailliblemen étranglé si le domestique et les clercs, accourus au bruit, ne fussent parvenus, non sans lutte, à le délivrer et à s'emparer du forcené. On l'a conduit chez le commissaire de police, et les papiers trouvés sur lui ont fait connaître que c'était un sieur D..., dont les parents tiennent un rang honorable. Des mesures seront prises, de concert avec la famille, pour le faire admettre dans une maison de santé.

— Depuis plus d'un mois, la mortalite augmente chaque semaine à Londres. L'avant-dernière semaine, il y avait eu 1,454 décès ; la semaine passée, ce chiffre s'est élevé à 1,586, soit une augmentation de 132 en sept jours. C'est 307 morts de plus que la moyenne ordinaire. Les maladies qui font le plus de victimes sont les bronchites et les pneumonies, aggravées, au commencement de chaque automne, par l'éternel et épais brouillard de Londres,

— L'Angleterre vient d'entrer dans la voie ouverte par l'Amérique à l'endroit de la médecine pratiquée par les femmes, et Mlle Elisabeth Carrett, après avoir inutilement frappé à la porte des universités de Londres et d'Edimbourg, a enfin forcé la porte du collége de pharmacie, dont les diplômes sont les premiers échelons vers les grades supérieurs. Cette persévérance, si méritoire aux yeux des esprits impartiaux, n'inspire à certains publicistes que des réflexions satiriques peu fondées et nous dirions même peu délicates. Nous ne saurions partager de semblables idées, et nous ne voyons pas pourquoi la médecine serait lettre close pour les femmes, surtout lorsque l'on sait qu'il y en a tant qui l'exercent en quelque sorte naturellement et avec plus de délicatesse que les hommes.

— On lit dans le *Sun* :

Un singulier pari a eu lieu à Longton l'autre jour. Une discussion s'élève entre deux manufacturiers à propos de leurs opinions politiques. L'un était conservateur, l'autre libéral. Comme ils ne pouvaient arriver à une conclusion satisfaisante par la force de l'argumentation, ils laissèrent à leurs jambes le soin de décider pour leurs têtes.

Ils convinrent de faire une course de 120 yards ; le vainqueur devait être considéré comme le représentant de la meilleure opinion politique, et le perdant payerait à dîner à quarante personnes, vingt de chaque parti.

La course s'ouvrit en présence de nombreux témoins. Après une lutte des plus vives, ce fut le champion du parti conservateur qui l'emporta d'un yard. En rentrant en ville, les conservateurs portaient des rubans rouges et bleus. Les libéraux, quoique battus, ne sont pas contents, et il est questions de deux autres courses.

— On écrit de Berne, le 17 novembre, au *Chroniqueur de Fribourg* :

Le mariage de M. le docteur C.-H. Demme et de Mlle Trumpi a lieu aujourd'hui. On assure que M. le docteur Demme père, professeur ordinaire de chirurgie, a donné sa démission. M. Demme fils partira probablement pour l'Allemagne.

— On écrit de Berlin, à la date du 14

Le télégramme annonçant que Müller devait être pendu, a produit, à Berlin, une sensation profonde. Dans les provinces prussiennes et, de fait, dans toute l'Allemagne, l'indignation des populations est aussi grande. L'affaire Müller est à l'ordre du jour. Dans les cafés, dans les salons de lecture et les restaurants, dans les assemblées publiques et réunions particulières, dans les rues surtout, les conversations roulent toujours sur ce même et triste sujet.

— La *Chronique des Arts et de la Curiosité* nous apprend que le célèbre dyptique de Saint-Lambert de Liége, représentant l'avènement d'Anastasius au consulat en 517, récemment acheté 20,000 fr. par le Musée de la porte de Hall, à Bruxelles, a été reconnu n'être qu'une contrefaçon. L'objet a été aussitôt restitué au vendeur, et une enquête est, dit-on, ouverte pour rechercher et poursuivre l'auteur de cette fraude hardie.

Il paraît que d'assez nombreuses falsifications du même genre ont été découvertes dans l'exposition d'objets religieux qui a eu lieu dernièrement à Malines.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM,
breveté, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très-économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, *instantanément et sans aucune préparation*, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr.

Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Scrépel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicamens avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lersqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scamonnée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violens qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies.—Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepeletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, grippes, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine.—Dépôts dans les pharmacies. (4421

La graine de moutarde, récoltée en France, est supérieure à toutes les graines étrangères. 4817

Guérison de la *Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique, à l'aide d'un traitement nouveau, par le docteur Jules Boyer.* L'éditeur A Delahaye vient de publier la 4me édition de cet ouvrage qui obtient partout un succès remarquable. Les médecins des hôpitaux de Paris et les journaux de médecine considèrent ce traitement comme une des plus belles découvertes médicales de notre époque. En adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste à l'éditeur ou au docteur Jules Boyer, Boulevard de Denain, 5, à Paris, on recevra cette brochure franco. 4735-8214

— L'*Histoire de France illustrée*, de MM. Bordier et Charton ; les *Voyageurs anciens et modernes*, livre couronné par l'Académie française ; le nouveau volume du *Magasin pittoresque*, se recommandent par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles : instruction, sincérité, conscience, choix, judicieux des sources pour les gravures comme pour le texte, et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

La *Mode illustrée*, depuis le 1er avril, publie pour la belle saison de nouveaux modèles de chapeaux, robes, manielets, vestes, lingerie, etc.

Loin de consacrer ses articles de modes aux réclames fastidieuses, ce journal tient compte seulement des intérêts du public ; essentiellement *pratique par les patrons excellents et irréprochables* qu'il publie, il aide les mères de famille à réaliser des économies importantes en leur fournissant les *modèles, patrons* et *conseils* qui les dispensent d'avoir recours à des mains étrangères pour exécuter leurs vêtements et ceux de leurs enfants. Ces avantages, si appréciés par les abonnés de la *Mode illustrée*, viennent de recevoir un complément heureux : comme Annexe à ce journal, la même administration a fondé les *Patrons illustrés*, paraissant 14 fois par an en planches de grandeur naturelle avec texte explicatif et dessins ; cette publication, exclusivement réservée aux abonnées de la *Mode illustrée*, coûte 4 fr. *par an*.

La modicité du prix du journal (3 fr. 50 c. *par trimestre*, et 4 fr. 50 avec les Patrons illustrés) jointe aux avantages considérables qu'il offre, lui ont valu un succès sans précédent. Par la diversité des matières qu'il traite, le journal s'adresse à tous les goûts, à toutes les fortunes ; il enseigne aux femmes, aux jeunes filles, *l'art de tenir leur ménage*, il leur donne, par les articles de la *Civilité*, cette deuxième éducation si importante dans la vie de la femme ; il leur apprend la science difficile de l'*Ameublement* ; il leur offre des lectures attrayantes et toujours morales ; le succès des *Lettres d'une marraine à sa filleule*, du *Journal d'une jeune fille pauvre*, de l'*Histoire d'une famille*, formant trois jolis volumes du prix de 3 francs chacun, et *les Rêves dangereux* (en cours de publication) ont placé la *Mode illustrée* au nombre des meilleurs recueils littéraires, et lui ont valu en peu de mois 10,000 abonnés nouveaux. L'article *Renseignements* contient les réponses obligeamment données par Mme Raymond aux abonnées qui la consultent, et qui trouvent bien souvent à cette place des conseils dont elles peuvent user, même sans avoir pris la peine de les demander.

Un numéro spécimen est adressé *gratis et franco* à toute personne qui le demandera par *lettre affranchie* à l'Administration du journal, rue Jacob, 56.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

En vente chez J. Reboux, libraire
Grande-Rue, 56 :
INDICATEUR
DES TRAINS
DU CHEMIN DE FER DU NORD
Avec les changements apportés à partir du 1er novembre. — Prix **15 cent**

TÉLÉGRAPHIE.
Tarif intérieur établi par la loi du 3 juillet 1863.

	F. C.
1° Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département :	
1 à 20 mots, adresse et signature comprises	1 »
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante	» 50
2° Entre deux bureaux de départements différents :	
1 à 20 mots, adresse et signature comprises	2 »
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante	1 »

La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur sur la dépêche sont comptés ou taxés.

La Monographie des Hémorrhoïdes

par le docteur A. LERAS, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. A Paris, 14, rue de l'Echiquier. (Consult.) 6937

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste.

	Lettres affr	non affr.
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0.20	0.30
de 10 g. jusqu'à 20 g. inc.	0.40	0.60
de 20 » 100 »	0.80	1.20
de 100 » 200 »	1.60	2.40

Et ainsi de suite, en ajoutant par chaque 100 gr. ou fraction de 100 gr. excedant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 cent. en cas de non-affranchissement.

Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin.— 5.17—7.03 — 8,58 — 10.18 — 11.48.

Soir.—12.45—1.55—3.43—5.10—7.27 — 8.23 — 9.33 — 10.40.

Départs de Lille pour Roubaix.

Matin. — 5.30 — 7.20 — 8.45 — 9.55 — 11.20.

Soir.—12.20—2.05—3,20—5.00—6.00 8.05 — 9.50 — 11.15.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'éditeur Courcier vient de mettre en vente une nouvelle édition, augmentée d'un supplément, du *grand Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne*, ou description physique ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., de toutes les parties du monde, par MM. Bescherelle aîné et Devars, avec la collaboration de plusieurs géographes français et étrangers ; 4 forts volumes in-4° (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages). Broché, 60 fr., le même ouvrage, relié, 70 fr., rendu *franco* dans toute la France. L'ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie.

Cet important ouvrage se publie également en 400 livraisons à 15 centimes la livraison, et est en cours de publication. Prix complet, y compris le supplément, 60 fr. On peut souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, pour recevoir *franco* chaque semaine les livraisons parues.

Chez A. Courcier, libraire-éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche) n° 13, à Paris.

DÉCHAUSSEMENT

Ébranlement des dents. Guérison par l'elixir solidifiant : Bertin, dentiste, 21, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbre-poste. 4706-816

BAISSE DE PRIX

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de
BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 30	l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rend. à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 65 ; 2e id. 1 fr. 55 ; FINES NOISETTES 1 fr. 40	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris)
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 25	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville. (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 60 ; 2e id. 1 fr. 50 ; FINES NOISETTES, 1 fr. 35	l'hectolitre, mesure de fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris),
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 20	l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 55 ; 2e id. 1 fr. 45 ; FINES NOISETTES, 1 fr. 30	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit* mesure des fosses *et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.